

Recensement : ne pas répondre à la nouvelle question sur le pays de naissance des parents

Nos organisations, syndicats comme associations, encouragent l'ensemble des personnes qui vont être interrogées en janvier à répondre au questionnaire du recensement de la population. Le recensement est un bien public et y participer est un acte civique. Grâce à ses chiffres, une image fidèle de la population et de sa répartition locale permet une connaissance fine, nécessaire notamment à la gestion des services publics et à l'aménagement du territoire, même si nous savons combien ils sont malmenés par les politiques en vigueur.

Ceci clairement dit, nous appelons à ne pas répondre à une nouvelle question qui est introduite cette année sur le pays de naissance des parents. Nous le faisons après que certaines de nos organisations aient plaidé auprès de l'Insee, responsable pour le contenu du questionnaire, et de la Commission Nationale Informatique et Libertés pour que cette question ne soit pas ajoutée dans le bulletin du recensement. Nous le faisons car aucune politique publique ne justifie que l'origine immigrée de nos parents soit collectée dans notre bulletin individuel. Cette question présente beaucoup de dangers.

Alors que répondre à chaque question du recensement INSEE est obligatoire, ce n'est pas le cas pour cette nouvelle question. Là, dans le questionnaire Internet et dans la version papier il sera bien indiqué que répondre à cette nouvelle question est « facultatif ». Il n'y a donc aucune obligation d'y répondre. Nos organisations, appellent à un mouvement général de refus.

Toutes les personnes habitant les communes de moins de 10 000 habitants sont interrogées tous les cinq ans, et près de la moitié dans les plus grandes. A un moment où un autre, tout le monde doit répondre au recensement. Ainsi, au bout du compte, bien peu de personnes échapperont à l'enregistrement et à la conservation de l'origine immigrée de leurs parents.

L'enregistrement de cette information est un pas vers une possible inégalité de traitement par l'État sur cette base. Les déclarations du président du RN indiquant que « *des personnes d'origine étrangère, qui travaillent, qui ne font rien de mal, n'ont rien à craindre de son parti* » disent clairement que ce serait un critère dans ses politiques d'extrême-droite.

Comme pour les fichiers administratifs, qui ne doivent contenir que les informations indispensables à la gestion des services qu'ils rendent, nous ne voulons pas que le recensement ajoute aux informations concernant notre identité (genre, âge, lieu de naissance, nationalité) des informations sur l'identité de nos parents.

Il ne faut pas qu'une information sur l'origine immigrée de chacune, de chacun, permette un suivi au travers des générations successives.

Disons aussi clairement que nos organisations souhaitent que de bons chiffres soient produits pour montrer les inégalités qui résultent des discriminations pratiquées en lien avec une origine étrangère, une couleur de peau, une religion supposée. Le recensement de la population n'est pas l'instrument adapté, ce n'est pas son objet. Pour cela, nous appuyons le développement d'enquêtes approfondies, menées avec tout le sérieux de la statistique publique auprès d'échantillons représentatifs de la population. Des progrès considérables ont été faits depuis vingt ans pour apporter cette connaissance. Ce travail statistique doit se poursuivre et s'amplifier. Nos organisations engagées dans la lutte contre le racisme et les discriminations portent aussi des propositions pour cela.

Au recensement, nombreux seront celles et ceux qui, spontanément, décideront de ne pas répondre à la question facultative sur le lieu de naissance des parents nés à l'étranger. Nous incitons chacune et chacun à faire de même pour que, par leur nombre, les refus de répondre envoient un message fort de refus d'être mis dans des cases liées à l'origine géographique, à la couleur de peau, à une religion présumée.

Signataires:

- **Nathalie Tehio, Présidente de la LDH (Ligue des droits de l'Homme)**
- **Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT,**
- **Benoît Teste, Secrétaire général FSU,**
- **François Sauterey, coprésident du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples),**
- **Julie Ferrua et Murielle Guilbert, co-déléguées Union Syndicale Solidaires.**